

**Dessins de mineurs migrants isolés en
situation d'évaluation :
une échappée iconique en terre
soupçonneuse**

Dibujos de menores no acompañados en
situación de evaluación: una escapada
icónica en territorio suspicaz

Under evaluation unaccompanied migrant
children's drawings:
an iconic escape on suspicious land

Noémie Paté¹

¹ Doctorante, Université Paris X Nanterre, Institut des Sciences sociales du
Politique (ISP), France

Recibido: 11/07/2017

Aceptado: 22/03/2018

Correspondence: Noémie Paté. ISP, Université Paris X Nanterre (France). E-mail: n.pate@icp.fr

© Revista Internacional de Estudios Migratorios. CEMyRI. UAL (España)

Résumé

Introduction : Cet article s'inscrit dans une étude doctorale plus large portant sur les mineurs migrants isolés en situation d'évaluation de leur minorité et de leur isolement. Ce travail sociologique apporte des éléments de compréhension concernant le dispositif et les acteurs associatifs, juridiques et administratifs en jeu, mais également les phénomènes d'adaptation et de négociation de ces jeunes migrants en contexte de transit, de jugement et de sanction (qui peut durer de quelques jours à quelques mois). Le principal objectif de cet article est d'interroger la perception qu'ont les mineurs migrants de cette situation en s'appuyant sur un objet d'analyse particulier : le dessin d'enfant. Cette étude s'appuie sur les outils d'analyse de la sociologie visuelle.

Méthode : Il s'agit d'une recherche ethnographique, organisée en différentes étapes, entre 2013 et 2016. La première étape – qui dura onze mois – a été réalisée au sein d'un pôle d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers géré par une association française, en région parisienne. Les instruments de recherche adoptés ont été le recueil de récits administratifs, des entretiens ethnographiques semi-directifs et l'observation participante.

Résultats : L'étude a permis la récolte d'un corpus de 57 dessins. La grande majorité des dessinateurs sont des jeunes garçons, âgés de 7 à 17 ans. 80% des jeunes migrants mis à l'abri et évalués par le pôle sont originaires d'Afrique de l'Ouest. Ces dessins sont réalisés dans l'attente de l'évaluation et/ou de la décision du Parquet ou du Juge des enfants. La réalisation graphique est laissée entièrement libre, sans thème imposé. On y retrouve les thèmes classiques des dessins d'enfants, mais également des thèmes davantage en lien avec la migration.

Discussion ou Conclusion : Les psychologues, pédopsychiatres et historiens ont déjà adopté le dessin d'enfant comme objet d'étude. Mais qu'en est-il des sociologues ? En quoi le dessin de l'enfant migrant peut-il nous permettre de connaître l'enfant en partant de lui-même, et de sa propre façon de se représenter – et d'exprimer – son expérience migratoire et son arrivée dans une nouvelle société ? Au cœur de cet énième moment de transit qu'est la période d'évaluation, ces jeunes migrants doivent apporter des éléments de « preuve » de leur minorité et de leur isolement, ce qui se traduit par une injonction institutionnelle à se dire, à se rendre visible. Dans ce contexte, ces dessins, nouvelle ressource pour l'enfant comme pour le chercheur, nous parlent de l'enfance et des effets de la migration sur le monde social qui entoure l'enfant. Ils deviennent d'une part une

source de données sur l'enfant dessinateur et sur les conséquences qu'a la migration dans la présentation de son soi. Mais ils se font également « objet – porte-voix » de ces enfants, permettant le passage du silence à la mise en mots dans un contexte où le soupçon écrase.

Mots clefs : Mineurs migrants isolés, dessins d'enfant, récits, visibilité, recherche ethnographique.

Resumen

Introducción. El presente artículo se ha elaborado en el marco de una tesis doctoral cuyo objetivo es estudiar a los menores migrantes no acompañados en situación de evaluación de su minoría de edad y de su aislamiento. Este trabajo sociológico aporta algunos elementos de comprensión en torno a este dispositivo y de los actores asociativos, jurídicos y administrativos que intervienen, así como de los fenómenos de adaptación y de negociación de estos jóvenes migrantes en un contexto de tránsito, de enjuiciamiento y de sanción (que puede durar desde algunos días hasta varios meses). El principal objetivo de este artículo es preguntarse sobre la percepción que tienen estos menores migrantes en este contexto tomando como objeto de análisis un soporte muy particular: el dibujo elaborado por los niños y niñas. Este estudio se basa pues en herramientas de análisis de la sociología visual.

Método: Se trata de una investigación etnográfica, organizada en distintas etapas, entre los años 2013 y 2016. La primera etapa (de once meses) ha sido realizada en el seno de un polo de evaluación y de orientación de menores no acompañados gestionado por una asociación francesa, en la región parisina. Los instrumentos de investigación adoptados han sido el análisis del discurso de documentos administrativos, entrevistas etnográficas semi-estructuradas y la observación participante.

Resultados: El estudio ha permitido la recogida de un corpus de 57 dibujos. La mayor parte de sus autores han sido niños y jóvenes entre los 7 y los 17 años, el 80% de los jóvenes migrantes al cuidado y evaluados por el dispositivo son originarios de África del Oeste (o África occidental). Los dibujos fueron realizados durante la espera del proceso de evaluación y de la decisión por parte de los evaluadores. La realización gráfica fue completamente libre, sin ningún tema impuesto. Nos encontramos con los temas clásicos en los dibujos realizados por niños, pero al mismo tiempo algunas temáticas ligadas a la migración.

Discusión o conclusión: Los psicólogos, los psicopedagogos y los historiadores han adoptado en algunas ocasiones los dibujos de los niños como objeto de estudio. Pero, ¿y los sociólogos? ¿En qué medida los dibujos de los niños nos pueden permitir conocer a los menores partiendo de ellos mismos, y de su propia manera de representarse – y de expresar – su experiencia migratoria y su llegada a una nueva sociedad? En el corazón de este momento de tránsito que es el periodo de evaluación, estos jóvenes migrantes deben aportar elementos de prueba para mostrar su minoría de edad y su aislamiento. En

este contexto, los dibujos, nuevo recurso tanto para los niños como para el investigador, nos hablan de la infancia y de los efectos de la migración sobre el mundo social que les rodea. Aparecen, por una parte, como una fuente de datos sobre el niño dibujador y sobre las consecuencias que la migración tiene sobre la presentación de sí mismo. Pero, por otra, también constituyen un “objeto-portavoz” para estos niños, que les permite el paso del silencio a las palabras en un contexto en el que la sospecha sobre ellos les acecha.

Palabras Clave: menores migrantes no acompañados, dibujos de niños, relatos, visibilidad, investigación etnográfica.

Abstract

Introduction: The paper presented is part of a larger doctoral study on unaccompanied migrant minors during the evaluation of their minority and their isolation. This sociological study helps understand the institution and the associative, legal and administrative actors, but also the phenomena of adaptation and negotiation of these young migrants in a context of transit, judgment and sanction (which can last from a few days to a few months). The main objective of this paper is to analyse the migrant children's perception on this situation, studying one particular object of analysis: child's drawing. This study uses the analysis tools of visual sociology.

Method: An ethnographical research, developed in different stages, between 2013 and 2016. The first stage – which lasted eleven months – took place in a pole of evaluation and orientation of these unaccompanied minors, managed by a French association, in the Parisian region. The adopted instruments of research were the collection of administrative narratives, semi-directive ethnographical interviews and observation.

Results: The study was able to gather a corpus of 57 drawings. The great majority of the draftsmen are young boys, from 7 to 17 years old. 80% of the accommodated and evaluated young migrants by the pole are from western Africa. These drawings were realized while waiting for the evaluation and/or for the decision of the Public prosecutor's department or the Children's judge. The graphic realization is left completely free, without compulsory theme. We find the classic themes of children's drawings, but also themes, which are more connected with the migration.

Discussion or Conclusion: Psychologists, child psychiatrists and historians have already adopted child's drawing as an object of study. But what about sociologists? How can the drawing of a migrant child help us know this child from his/her point of view? How can it help us understand the child's way of representing – and expressing – his/her migratory experience and his/her arrival in a new society? During this other moment of transit that is the time of evaluation, these young migrants have to present elements to "prove" their minority and their isolation, which is translated by an institutional order to be visible, transparent. In this context, these drawings – new resource for the child as for the researcher –, are talking to us about childhood and about the effects of migration on the social world of the child. On one hand, they become a source of data on the migrant child and on his/her self-presentation influenced by the

migration. On the other hand, they are also an "object-bugle" for these children, allowing the passage from silence to words in a context where suspicion crushes.

Keywords: Unaccompanied migrant children, children's drawings, narratives, visibility, ethnographical research.

1. Introduction

C'est dans les années 1990 que la migration des enfants isolés, ce phénomène migratoire « hors-norme », ce « fait divers » médiatique, devient un objet de l'action publique française, sur lequel le politique doit agir (Duvivier, 2009). On constate à cette époque une augmentation sensible du nombre de migrants déclarant être mineurs et isolés (Blanc, 2003). Face à ce constat, des protestations se font entendre en France et notamment en région parisienne de la part des agents des services sociaux, dénonçant auprès des autorités le vide juridique entourant la présence de cette population. C'est donc ainsi que le groupe des mineurs migrants isolés sera progressivement catégorisé par l'État français et par les acteurs juridiques, administratifs et associatifs. Il faut noter que ce processus trouve ses racines dans la période des années 1970 à 2000 qui incarne la fabrique de l'illégitimité du migrant, et donc de son irrégularité. Et de fait, très rapidement, la migration et l'arrivée du mineur isolé seront associées aux fantasmes d'invasion et d'instrumentalisation entourant les populations migrantes.

Pourtant, depuis 1989, la France, signataire de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (CIDE), s'est engagée à accueillir et à protéger tout enfant, indépendamment de son origine, sa couleur de peau, son sexe, ou sa religion. Cet engagement a donc été appliqué dans le droit français concernant les mineurs migrants isolés, ce qui se traduit par un dispositif d'accueil et de prise en charge socio-éducative. Ce dispositif assure d'une part une protection judiciaire liée aux dangers spécifiques de la situation migratoire de ces mineurs et d'autre part une protection administrative qui prend le relai face à l'absence de représentant légal. Ce cadre juridique est donc, sur le papier, complet et suffisant pour assurer la protection des mineurs isolés, à l'instar de tout mineur en France. Les mineurs migrants isolés, pour accéder à cette protection, doivent toutefois être acceptés suite à une évaluation de l'âge et de l'isolement, laquelle relève de la compétence des départements – mais qui peut être déléguée à des acteurs associatifs¹, comme par exemple France terre d'asile ou la Croix Rouge. Ces enfants migrants se retrouvent ainsi en situation de transit, durant laquelle est mise en jugement leur crédibilité physique, narrative et comportementale.

L'objectif de cet article est d'interroger la perception des jeunes migrants qui se trouvent dans cette situation, en proposant une réflexion sur l'utilité de considérer le

¹ Ce protocole a été établi par la *Circulaire relative aux modalités de prise en charge des jeunes isolés étrangers: dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation*, publiée le 31 mai 2013.

dessin comme objet d'étude, ainsi qu'une analyse de ces dessins réalisés dans un tel contexte.

Malgré une mise à distance initiale du visuel dans la sociologie européenne due à la prédominance des techniques quantitatives, l'image s'impose aujourd'hui comme un outil de recherche et de description de la réalité sociale². Dans « un monde qui se construit dans et par l'image » (Augé, 2013 : 158) et dans lequel l'image est lue de « manière naturelle » (La Rocca, 2007 : 35), le regard sociologique tente donc de se poser sur l'image, de lire différemment cette forme de langage, en dehors de toute préoccupation artistique ou thérapeutique. L'image est alors pensée comme un texte, porteur d'ensembles de significations « dont il est possible de décrire le fonctionnement et les effets induits » (La Rocca, 2007 : 34). Ainsi, elle est devenue, dans les sciences sociales, une perspective indispensable pour la recherche comme l'a montré l'ouvrage de Patrizia Faccioli (2001).

L'un des supports de ce modèle d'expression visuelle est le dessin d'enfant, objet de cette étude.

Différentes approches et définitions du dessin d'enfant peuvent être identifiées dans la littérature. D'abord, l'approche prédominante de la psychologie et de la pédopsychiatrie considère ce type de production comme un instrument de mesure et de standardisation du développement de l'enfant (tel que le montrent les études du début du XXe siècle de Mélanie Klein, Siegfried Levinstein et Georges Roumia). Le dessin devient ici une forme de langage que l'on peut, avec nos yeux d'adultes, lire et interpréter pour comprendre l'enfant (Wallon, 2007). Cette « perception visuelle » de l'image devient alors un engagement actif de la pensée d'abstraction qui transforme le perçu en notion, pour reprendre l'idée de Rudolf Arnheim (1997). D'autre part, l'approche historique regarde les dessins d'enfants comme des signes de l'histoire, comme l'a montré le traitement de la collection de Françoise et Alfred Brauner (1994)³. Enfin, le dessin d'enfant est également étudié par les ethnographes visuels qui sont amenés à s'interroger sur les enjeux méthodologiques, épistémologiques et éthiques d'un regard anthropologique ou sociologique sur cette expression graphique (Gell, 2009 ; Meyer Borba, 2010). Ma recherche s'insère dans la lignée de de ces travaux, en

² Pour un approfondissement du parcours historique de la sociologie visuelle, voir notamment : Collier et Collier (1986) et Mattioli (1991).

³ Ces dessins de la guerre ont été recueillis en Espagne, puis auprès des enfants rescapés de la Shoah qui informent l'historien, l'« invite[nt] à écouter les enfants de la guerre déjà devenus vieux », qui l'informent « comment la petite victime a grandi dans une cohabitation avec ceux qui bombardent, qui brûlent, qui tuent » (Brauner *dans* Ripa, 2006).

m'appuyant sur des auteurs comme Marcel Griaule (étude sur les productions graphiques des Dogons : 1933, 1947) ou Michèle Cros (étude sur la mise en dessin des passages du sida : 1993, 2013).

L'ambition de ce travail est de considérer ces dessins comme étant porteurs de sens, au-delà du discours verbal, mais également d'interroger les changements que la migration apporte à la signification de ces images : dessiner sur un thème aussi classique qu'une maison, et le dessin obtenu, demandent-t-ils une lecture différente lorsque le dessinateur est un enfant migrant ? En étudiant l'histoire, le contexte et la condition sociologique de cette production graphique, nous verrons que le dessin du mineur migrant est une échappée iconique : autrement dit, il sert à porter, par l'image, ce qui n'est pas dit ; le non verbalisé ; les choses tues. Ainsi, l'enfant et ses dessins témoignent de son rapport au monde social qui l'entoure, à son histoire et à ses rêves (d'école et de sport professionnel par exemple – voir dessins 1 et 2). Ces rêves, bien souvent brisés, échappent l'espace d'un instant au contrôle institutionnel.

Dessin 1.



Dessin 2.



Après avoir décrit les choix méthodologiques et leurs enjeux, nous développerons deux dimensions de la sociologie visuelle : la sociologie avec les images et la sociologie sur les images. Dans un premier temps, les dessins des mineurs migrants seront considérés comme une source de données nous informant sur les dessinateurs

eux-mêmes, comme un matériau à analyser. Mais, au-delà de cette première lecture, les dessins seront également appréhendés comme un instrument de collecte, un outil permettant une sortie du silence, l'image devenant alors un porte-voix. Ainsi, pour reprendre les analyses de Douglas Harper (1988) et de John Grady (2001), l'image doit être traitée comme une donnée et comme un *medium*, comme un objet et comme un instrument, afin de rendre compte d'une recherche en sociologie visuelle.

2. Méthodologie

2.1 *Le terrain : entre travail social et approche participative auprès de mineurs migrants*

Le terrain d'enquête de doctorat a été effectué en immersion sur un pôle associatif d'évaluation et d'orientation des mineurs migrants isolés situé en région parisienne, au sein duquel j'ai été employée comme travailleuse sociale⁴, pour une durée de onze mois. Cette dynamique d'enquête, très participative, a permis une connaissance des trajectoires de mes enquêtés – jeunes migrants comme intervenants sociaux – plus fine que la réalisation éventuelle d'entretiens. À l'instar d'Alexis Spire (2007), le choix de ce poste a été fait pour contourner le risque d'une parole des enquêtés retranchée derrière un discours officiel ou derrière le cadre juridique du dispositif. Les jeunes migrants qui sont accueillis dans ces locaux y restent pour une période allant de deux jours à deux mois, en attente de la réponse du Parquet : leur minorité et leur isolement seront-ils reconnus ou contestés ? Les intervenants sociaux du pôle sont en charge d'effectuer l'évaluation sociale de la minorité et de l'isolement de ces jeunes, avec l'objectif de donner des éléments de discernement aux magistrats. Estimés mineurs, ils obtiendront le statut juridique de mineur étranger isolé et seront placés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Estimés majeurs, ils seront sortis du dispositif, et « tomberont » dans le droit commun. Dans cette attente, qui peut se faire longue et anxieuse, l'équipe de travailleurs sociaux cherche des distractions : visite de Paris, cours de Français Langue Étrangère (FLE), jeux de société et dessins. Ces dessins deviendront, au fil de mon enquête de terrain, la principale activité des jeunes migrants.

L'anonymat est un des grands enjeux éthiques de cette étude. En effet, ces dessins ont d'une part été réalisés par des mineurs ce qui, en soi, doit être pris en

⁴ Dans le cadre d'un contrat d'intervenante sociale évaluatrice, avec pour mission d'effectuer des entretiens sociaux pour évaluer la minorité et l'isolement des jeunes accueillis en suivant une grille d'évaluation et un protocole explicite, puis de rédiger un rapport d'évaluation transmis au Parquet.

compte. D'autre part, certains de ces mineurs sont, encore aujourd'hui, au cœur de procédures administratives telle que la demande de régularisation auprès de la Préfecture ou la demande d'asile. Par conséquent, il a été décidé de ne pas donner le nom de l'association dans cet article, ni le nom précis du département d'évaluation (chaque département ne comportant qu'un seul pôle d'évaluation, les informations sont vite recoupées). Par ailleurs, seuls les prénoms des jeunes – parfois indiqués sur les dessins – ont été conservés, mais toute trace du nom de famille a été effacée.

2.2 Un corpus composé de dessins d'enfants

C'est dans le contexte de ce pôle d'évaluation qu'a été recueilli un corpus de 57 dessins. Les dessinateurs sont âgés de 7 à 17 ans et sont en grande majorité des garçons (seule la production d'une jeune fille sera présentée dans cet article). En effet, les filles (tout comme les jeunes considérés en situation de vulnérabilité, c'est-à-dire présentant un problème de santé ou un état psychique qualifié de particulièrement fragile), sont mises à l'abri en foyer et donc passent moins de temps dans les locaux en question. 80% des jeunes accueillis dans ce pôle d'évaluation sont originaires d'Afrique de l'Ouest – en particulier du Mali et de la Guinée Conakry. Laissés libres sur le choix des thèmes dessinés, la majorité (35 dessins) se tournent vers les thèmes classiques des dessins d'enfants (*i.e.* un arbre, une maison, un animal, un bonhomme), tandis que d'autres (22 dessins) produisent des thèmes plus particulièrement reliés à la migration (comme un avion, un bateau, la mer, des soldats, une rencontre Noirs /Blancs). Bien qu'une distinction pourrait être faite entre les différentes classes d'âges représentées dans le corpus – un enfant de 7 ans n'étant pas dans le même univers mental qu'un adolescent de 16 ans – ces choix thématiques ne semblent pas être déterminés par le facteur de l'âge.

2.3 La potentielle altération du contexte de réalisation sur le dessin

Comme l'a souligné Daniel Widlöcher (1965), le dessin est influencé par tout ce qui intervient au moment de sa réalisation, que ce soit l'environnement, la fatigue, les troubles ou tout autre facteur conjoncturel.

Il faut donc prendre en compte le contexte de production graphique : un dispositif associatif dont la principale mission est d'évaluer la minorité et l'isolement de ces jeunes migrants. Un faisceau d'indices est donc recueilli, puis transmis aux magistrats qui prendront une décision. En premier lieu, ces indices sont recueillis lors

d'un entretien social, mission principale du lieu d'évaluation. L'entretien peut durer entre une et trois heures, et il est basé sur la trajectoire biographique du jeune migrant – son enfance, sa famille, sa scolarisation, son motif et sa trajectoire migratoire, son arrivée en France, et son projet en France. À ce récit biographique s'ajoute, quand le substitut du Procureur en fait la demande, une expertise médicale d'âge osseux et de développement pubère et dentaire, ainsi que, plus rarement, une authentification des documents d'identité⁵. Plusieurs caractéristiques de ce contexte pourraient *per se* être à même d'altérer la production graphique des jeunes et doivent donc être relevés et pris en compte dans notre traitement du matériau. Autrement dit, pour comprendre un dessin, il faut connaître les conditions de son exécution et les influences extérieures possibles.

Première caractéristique, le jeune se retrouve dans une relation asymétrique d'aide, avec toutes les inégalités induites. En plus de cette asymétrie, il s'agit également d'une situation de transit et de mise à l'épreuve, de mise en justice, avec sanction à la clef. Cette sanction permet à l'institution de procéder à une sélection sociale. Cette situation prend donc la forme d'une « scène d'un procès », pour reprendre l'expression de Luc Boltanski (2009 : 48).

Deuxième caractéristique, cette mise à l'épreuve se traduit par une injonction à (se) dire. L'injonction à parler, comme condition de l'acceptation et donc de la légitimation de sa présence, va aller jusqu'à une économie d'une visibilité obligatoire (Foucault, 1975) : le sujet doit devenir objet d'observation, être vu, observé, scruté, tant dans ses souvenirs, dans son histoire, ses émotions, mais également dans son corps (avec l'auscultation du développement pubère, dentition, pilosité, développement osseux). S'il tente de se soustraire à cette obligation de visibilité, alors sa présence n'est pas acceptée par l'institution, et il glisse dans la catégorie des « sans-papier ». « Dis-moi qui tu es et ce que tu peux devenir, demande que l'on te reconnaisse, exige que l'on respecte ton identité et tu seras protégé, explique de quoi tu es capable, alors tes compétences te seront reconnues » (Astier, 2007 : 5) ; tels sont les termes de l'interaction entre l'individu et la puissance publique.

Cette injonction est presque constamment accompagnée du soupçon, et d'un sentiment de méfiance de la part des acteurs du jugement. C'est la troisième caractéristique du contexte de production graphique. Ce soupçon peut résulter en l'accusation du mensonge, d'une parole éclatée, d'un récit incohérent, invraisemblable,

⁵ Au sujet de la très faible fiabilité de ces tests, se reporter, entre autres, à : Laurent (2007), Jacques (2009), Martini (2010; 2012).

ou encore d'une tentative d'instrumentalisation. Cet implicite du soupçon s'adosse à la fois à la représentation du migrant illégitime, mais aussi à celle de l'enfant vu comme incomplet et immature et dont la parole n'est pas digne de confiance.

Dans un tel contexte de contrôle, d'asymétrie sociale, d'injonctions, et de soupçon, l'inventivité du dessinateur peut-elle alors s'exprimer librement, spontanément ? En effet, selon Howard Becker (1974), la validité sociologique d'une image s'établit dans la méthodologie d'interprétation, dans la manière dont elles sont insérées dans un projet de recherche. La question des biais induits par le contexte de production doit donc être prise en compte afin d'asseoir la légitimité scientifique d'une telle étude. Et, ce faisant, nous verrons que « la créativité de l'enfant ou son besoin de liberté sont souvent tel que, même dans des conditions contraignantes, il parvient à s'exprimer et à produire des merveilles qui font notre stupéfaction » (Wallon, 2007 : 28).

3. Une sociologie sur les images : le dessin source de données sur l'enfant migrant dessinateur

Dans un premier temps est mobilisée la sociologie sur les images, laquelle se base sur l'interprétation et l'identification des significations symboliques des images produites. Considérons donc l'image – ici le dessin – comme une donnée, une source d'informations et de symboles produits dans l'objectif de raconter une histoire (La Rocca, 2007 : 39). Dans ce contexte de production et de jugement du récit de soi qui a été précédemment décrit, un intérêt particulier a été porté sur les dessins de soi.

3.1 Les « faces identitaires » que les dessins donnent à voir des enfants migrants

Nous observons d'emblée l'émergence de nouvelles « faces identitaires », de « signes patents jouant le rôle de porte-identité », selon la terminologie d'Erving Goffman (1975 : 32). Ces « faces identitaires » sont des signes qui montrent comment les événements marquants de la migration ont été intériorisés et deviennent un trait de la personne.

La première face qui émerge est celle du guerrier. Nous observons sur les dessins 3, 4 et 5 les symboles de la guerre, du guerrier, de celui qui prend la route comme il part au combat : une tenue militaire ; la présence d'armes ; le mot « armée » ; des avions ou encore des hélicoptères militaires. On retrouve souvent, dans les récits des jeunes garçons, cette association du schème migration au schème guerrier, qui est

proche de la figure de l'aventurier. Le film documentaire « Bronx-Barbès », réalisé en 2000 par l'anthropologue Eliane de Latour, l'avait déjà montré chez les jeunes Ivoiriens. Ceux-ci se qualifient entre eux de « guerriers » parce qu'ils tentent à de nombreuses reprises de « prendre la mer ». Le dessin 4, réalisé par Hamed, jeune marocain de douze ans – qui, semble-t-il, n'a jamais été enrôlé par des forces militaires –, s'accompagne d'une exclamation : « Dans l'armée marocaine, on apprend à se débrouiller ! »⁶

Dessin 3.



Dessin 4.



Dessin 5.



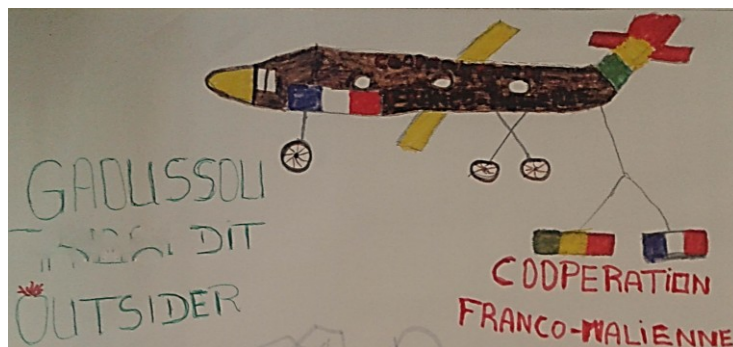
⁶ Extrait du carnet de terrain, 12/10/13.

La deuxième face est celle de « l'outsider ». La présence régulière de ce terme, inséré dans les dessins de ces jeunes migrants (voir dessins 6 et 7), vient illustrer le fait qu'ils ont assimilé ce que la migration a fait d'eux : des êtres hors de la norme, étrangers à la collectivité, « ni d'ici ni de là-bas »⁷.

Dessin 6.



Dessin 7.



Ces signes laissés derrière eux par les enfants migrants indiquent donc une intériorisation de l'expérience migratoire au cœur de leur personnalité, voire même de leur identité personnelle en tant qu'image du soi. Nous voyons ainsi comment l'identification sociale influe sur l'identification personnelle, fixant ainsi le stigmate de la migration.

3.2 Des images révélatrices d'un éclatement du soi lors de la migration

Étant obligé de manier son identité sociale et personnelle tout en gérant ce stigmate face à un dispositif qui ne laissera passer aucun faux-pas, le jeune migrant se voit bien souvent accusé de non-transparence, voire de mensonge, tout au long de sa trajectoire administrative en France – mais en particulier durant la période d'évaluation. « Son récit est stéréotypé, c'est un récit qui circule [entre les jeunes] », ou « un récit imposé par le passeur » ; « Ce n'est pas cohérent, il me prend pour une truffe » ; et on

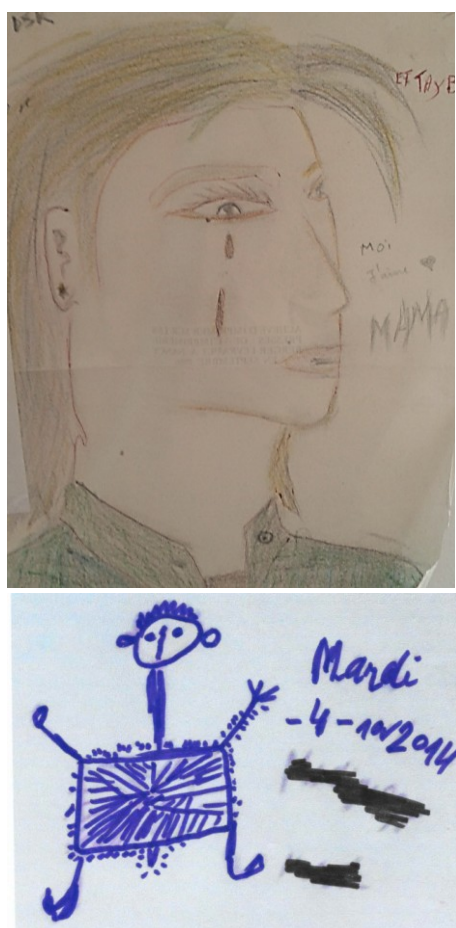
⁷ La notion du « ni d'ici ni de là-bas » a notamment été développée par Abdelmalek Sayad qui en a fait un schème récurrent dans *La Double Absence* (1999).

arrive à l'inévitable « Il me ment, il n'est peut-être pas mineur ». Autant d'expressions recueillies auprès des évaluateurs⁸.

Mais que nous apprennent les dessins des jeunes migrants à propos de cette accusation de non-transparence ?

Le dessin 8 montre un jeune guinéen (quatorze ans) qui se représente blanc, aux yeux bleus et aux cheveux blonds. Le corps du jeune malien de onze ans (dessin 9) est un carré recouvert d'épines dont la tête est comme perchée tout en haut du cou. Enfin, le jeune afghan (quinze ans) se représente avec les pieds dans une direction et la tête tournée dans la direction inverse, les jambes massives et le visage presque entièrement recouvert (dessin 10).

Dessin 8 (en haut) et 9 (en bas).



Dessin 10.



En novembre 2013, Mylène, seize ans, se présente au pôle d'évaluation. La jeune Sénégalaise en demande de protection explique alors, qu'elle est aujourd'hui en

⁸ Extraits des entretiens ethnographiques menés en région parisienne auprès de 14 évaluateurs entre les mois de juillet et d'octobre 2015 dans le cadre de la recherche doctorale.

France parce que « plusieurs mensonges ont été dits »⁹, soit par elle, soit par des membres de sa famille et de son entourage, dans l'objectif de correspondre aux attentes institutionnelles. Elle explique qu'elle a donc dû apprendre à évoluer, à s'adapter, en prenant en compte une réalité déformée (portant par exemple sur les conditions d'obtention du visa, sur les différentes personnes en situation irrégulière qui l'ont hébergée, ou encore un frère maltraitant qu'elle aurait inventé lors d'un entretien avec la police). Quelques jours plus tard, nous découvrons son talent (dessin 11). Il lui est alors proposé de se dessiner elle-même : le résultat (dessin 12) donne à voir une jeune femme à trois têtes, lesquelles portent en équilibre un grand nombre de vases.

Dessin 11.



Dessin 12.



Ces représentations graphiques de l'ébranlement, de l'éclatement, de l'écroulement, portent en elles l'idée d'une discontinuité de l'être, pour reprendre l'expression d'Edward Saïd (1996). Cette discontinuité, cet éclatement du soi que l'on constate ici, témoignent des déconstructions expérimentées par ces adolescents qui sont encore en transit depuis plusieurs mois, voire depuis plusieurs années pour certains ; ces

⁹ Extrait du carnet de terrain, 12/11/13, extrait de l'entretien d'accueil.

jeunes improvisent face un dispositif qui les met à l'épreuve et qui leur reproche, en cas de « fausse note », une parole incohérente et/ou éclatée.

3.3 Repenser « sa » terre, se (re)penser sur la terre après la migration

Le thème le plus représenté dans le corpus (14 dessins), avec celui du bonhomme (14 également), est celui de la nature et de la terre (voir dessins 13 à 18). Ces dessins représentent des arbres, des plantes et des fleurs qui ont des caractéristiques communes. D'une part, chaque élément végétal est pluriel, composé de plusieurs branches, de plusieurs feuilles, de plusieurs couleurs. D'autre part, sur tous les dessins, l'élément végétal est ancré, enraciné dans la terre – ou dans un vase. Et la terre où est planté l'arbre est associée à la terre de départ : soit sur le dessin-même avec un symbole comme le tabouret pour le dessin 20, soit ceci est mentionné à l'oral – au moment-même de la réalisation du dessin, ou *a posteriori* de sa production.

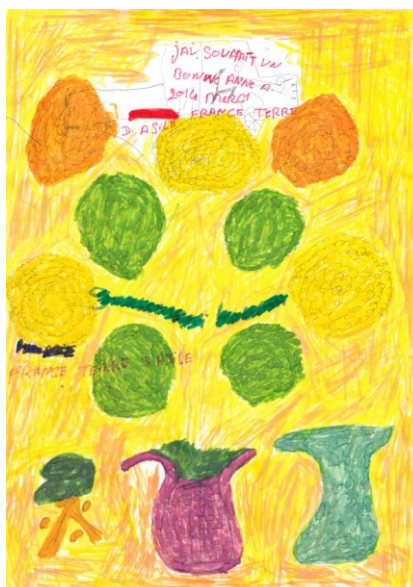
Dessin 13.



Dessin 14.



Dessin 15.



Dessins 16



Dessin 17.



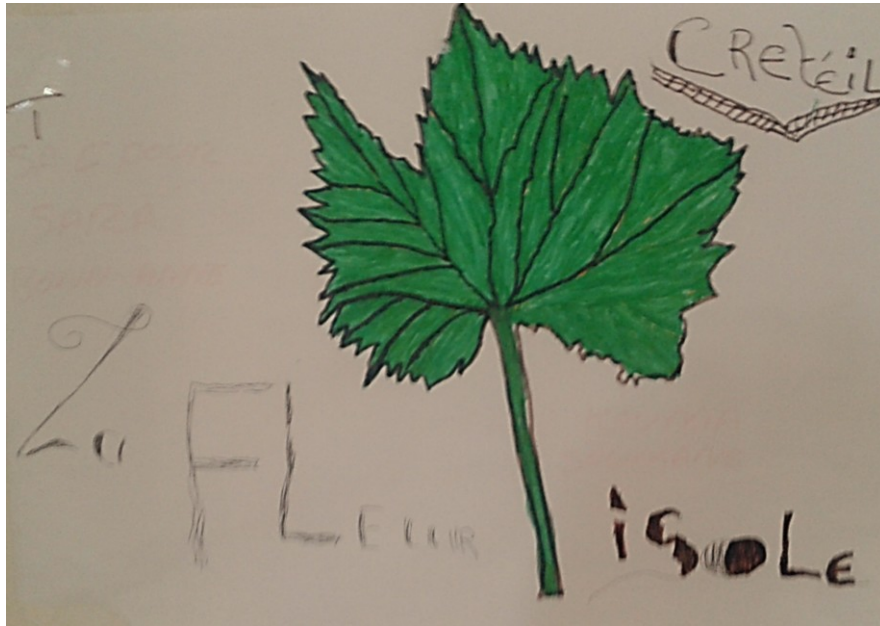
Dessin 18.



Depuis le XIXe siècle, les travaux des anthropologues (par exemple : Le Guérinel et Rabain, 1978 : 160-162) ont montré que l'enfant originaire d'Afrique de l'Ouest n'est pas considéré comme un individu seul, mais comme le maillon vulnérable de son groupe d'appartenance et ce, dès son enfance. L'autorité parentale est exercée tout autant par les parents que par les oncles, tantes, grands-parents, en fonction de la tradition ; la logique matrilineaire, par exemple, induit que le rôle parental soit assumé par la mère et par l'oncle maternel (Moro, 2010 ; Nathan, 2013).

Que produit donc le déracinement de cet enfant-maillon ? Le dessin 19 apporte quelques éléments de compréhension. Intitulé « La fleur isolée », ce dessin a été produit par un jeune malien de quinze ans : une feuille verte, seule, détachée, au centre de la page. Le terme « isolé » n'est pas courant pour exprimer l'idée de solitude, particulièrement chez un jeune garçon dont le français n'est pas la langue maternelle. L'étiquette « isolé », imposée par l'institution comme condition de la protection, aurait alors été intériorisée par le garçon, qui exprime ainsi son déracinement et sa désorientation. Ici, la feuille n'est plus une maille d'un ensemble, elle n'est plus rattachée au tronc, à la terre, mais elle est – à cause de sa solitude –, menacée par les éléments.

Dessin 19.



Enfant transformé par l'épreuve de la migration, intériorisant dans son identité les conséquences de la route ; enfant au soi discontinu, éclaté, au moment où l'institution attend de lui une cohérence à tout prix ; enfant-maillon arraché à sa terre, sans racine, menacé. Voilà ce que nous apprend l'interprétation des dessins de soi de ces jeunes migrants.

4. Une sociologie avec les images : le dessin comme « objet – porte-voix » des enfants migrants

Je mobilise à présent la sociologie avec les images, laquelle considère le dessin comme un instrument de collecte des informations. Plusieurs méthodes sont utilisées en sociologie avec les images : la *native image making* (demander aux enquêtés de photographier et donc de raconter visuellement différents aspects de leur vie) ; la recherche photographique sur le terrain (une observation participante durant laquelle l'appareil photo prend la place du carnet de terrain ou du dictaphone) ; et la *photo-elicitation* ou élicitation visuelle, notamment développée par le sociologue Douglas Harper (2002). Mon approche, bien que différente pour les raisons développées ci-dessous, fait échos à la technique de l'élicitation visuelle.

4.1 Une méthode « surprise »

L'élicitation visuelle est une méthode de sociologie visuelle qui s'appuie sur ce que Barthes (1980) appelle le « *punctum* » de l'image. Le « *punctum* » est un élément

qui vient réveiller une émotion, un souvenir et qui entraîne des lectures de l'image de type : « tel élément me fait penser à... qui me fait penser à... ». L'élicitation visuelle est donc une méthode adoptée par l'enquêteur qui montre une image pour faire réagir son enquêté, très souvent dans le cadre d'un entretien semi-directif.

Dans le cadre de mon enquête doctorale, je n'avais pas anticipé cette méthode puisqu'elle s'est révélée dans la démarche spontanée des jeunes migrants en situation d'évaluation. Lorsque, sans aucune direction de ma part, certains sont venus me montrer un dessin en l'accompagnant d'un récit, d'une émotion ou d'un souvenir, j'ai alors intégré cet outil de recueil de données dans mon approche méthodologique. L'étude de ce corpus de dessins a donc été rendue possible par la démarche des jeunes et non par un choix d'enquête. Cette « surprise » du terrain a permis d'observer que le dessin peut faciliter le passage du silence à la parole, de l'indicible à la mise en mots. Mais, dans ce contexte institutionnel d'injonction narrative, le dessin permet également aux jeunes migrants de redevenir acteur dans la sélection des informations énoncées : temporairement, c'était au tour des jeunes de décider ce qu'ils désiraient me communiquer et non plus à moi d'enquêter sur mon objet d'investigation.

C'est ainsi que certains éléments biographiques, par exemple, ont été rendus visibles grâce à l'image. On retrouve alors plusieurs thématiques en lien avec l'expérience migratoire : les motifs de départ et projections imaginaires, la trajectoire en tant que telle, le lien à la famille restée au pays, la « crise » (Schütz, 2011) de l'arrivée dans une nouvelle société, la situation post-migratoire (telles que les nuits passées dans le métro, dans les foyers de travailleurs, ou encore les rapports aux compatriotes). Deux dessins, en particulier, seront traités ici pour exemplifier l'analyse. Le premier, celui de Mamadou, nous parle de son retour rétrospectif sur la migration. Le second, celui d'Aboubacar, donne à lire le rapport de l'enfant aux familles restées au pays.

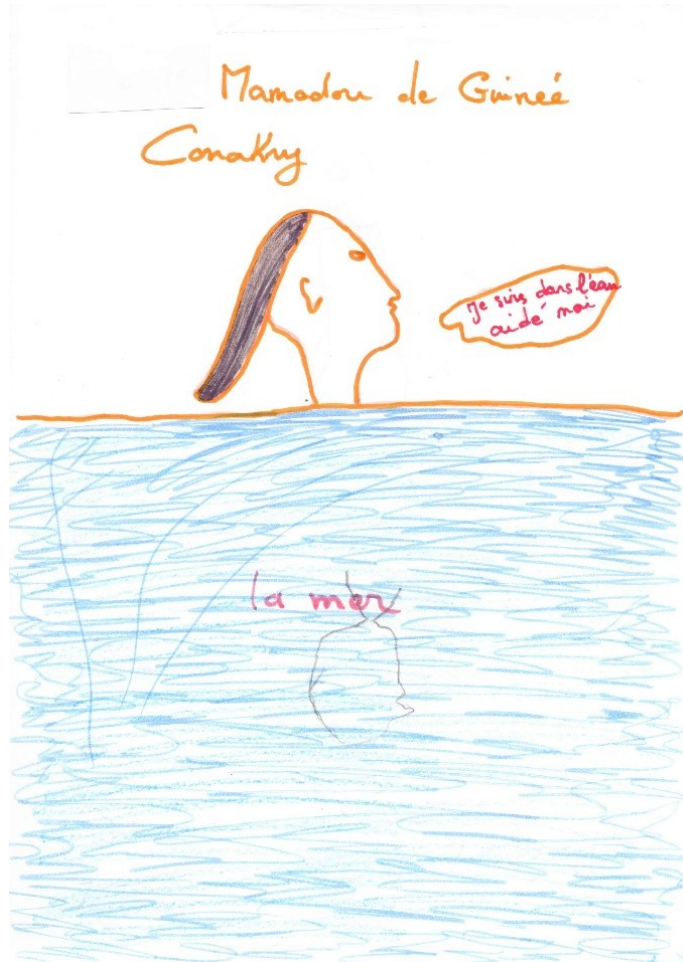
4.2 Mamadou, ou la présence d'un être cher disparu

Mamadou, âgé de quatorze ans, est Malien. Il a été envoyé par sa famille, mandaté par ses proches pour travailler et envoyer de l'argent. L'évaluatrice raconte qu'il répond bien volontiers aux questions, et participe facilement à la conversation. Mais lorsque son interlocutrice aborde les papiers d'identité, il répète simplement : « Je ne les ai pas, j'ai perdu mon pantalon »¹⁰. Pas davantage d'explications. L'entretien

¹⁰ Entretien d'évaluation de Mamadou, région parisienne, 20 janvier 2014.

s'arrête là et le jeune est mis à l'abri. L'équipe qui l'entoure observe qu'il présente des signes de mal-être, comme par exemple un sommeil difficile et agité. Quelques jours plus tard, il dessine (voir dessin 20).

Dessin 20.



Une travailleuse sociale lui propose alors d'échanger autour de cette production. C'est en partant de la description du dessin que Mamadou revient sur sa migration et en particulier sur sa traversée de la Méditerranée, depuis la première embarcation, aux alentours de Tripoli, jusqu'à l'arrivée d'un « grand bateau italien » qui, en s'approchant de l'embarcation de fortune, l'a fait basculer. Le temps que les secouristes parviennent jusqu'à eux, plusieurs migrants sont déjà morts. Mamadou lui-même tombe à l'eau et manque de se noyer. Il est réanimé par les secours italiens et se réveille à bord du navire, sans son pantalon, dans lequel il avait gardé ses documents d'identité. Il nous apprend également qu'il n'avait pas été envoyé seul par sa famille, mais que son cousin, Mohammed, dix-sept ans, avait également été mandaté. Mohammed s'est noyé ce jour-là.

L'image rend ici possible le récit de la traversée. Cette traversée de ceux qui payent le prix de l'utopie, de ceux qui « préfèrent donner leurs corps aux poissons », pour reprendre l'expression employée en conférence par le chercheur en littératures maghrébines et comparées Mourad (2016), plutôt que d'envisager un retour. Nous pouvons notamment souligner la mise en mots de celui qui reste « en suspens » – du disparu. Dans son documentaire sur les migrants au Maroc (« Les Messagers », 2014), Laetitia Tura fait la distinction entre le mort – qui reste dans la communauté des vivants, car enterré – et le disparu, physiquement et juridiquement, et qui reste en suspens pour ses proches. La production graphique de Mamadou lui a permis de revenir sur la disparition de son cousin – un cousin qu'il avait complètement occulté dans son récit de vie. Parce qu'en suspens, ce n'est pas seulement sa mort qui était occultée, mais jusqu'à son existence-même.

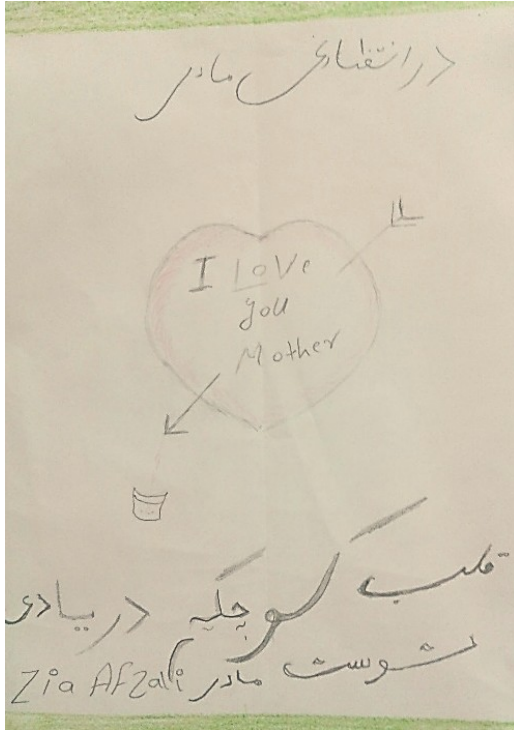
Tandis que le dessin de Mamadou permet la narration de la route migratoire et de ses épreuves, le dessin suivant nous parle d'un thème classique chez l'enfant : la famille et le foyer.

4.3 Aboubacar, ou la « case du départ »

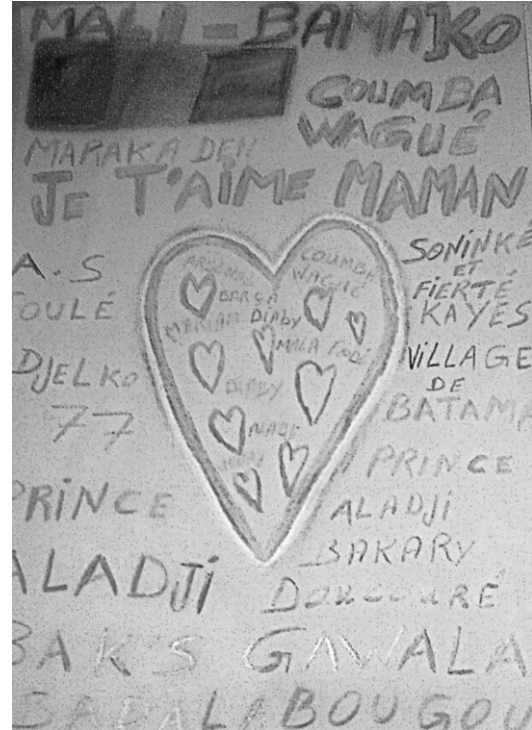
Les membres de la famille sont très souvent évoqués dans ces dessins (dessins 21 et 22). Pourtant, il faut entendre le silence qui entoure le rapport à la famille dans le récit de ces jeunes. Plusieurs raisons peuvent être évoquées. La notion d'isolement est bien souvent mal comprise, ce qui donne des raisonnements de type : « Je ne peux pas connaître quelqu'un sinon je ne serai pas accepté » ; « il ne faut pas dire que j'ai des frères et sœurs, que j'ai des contacts avec mes parents ». Des raisonnements qui sont parfois même alimentés par les acteurs associatifs, administratifs et juridiques. La question de la régularisation constitue un autre motif. Ces jeunes se retrouvent en tension entre différents discours : le juge des enfants qui encourage le contact avec la famille *versus* l'obtention d'un titre de séjour qui est facilité lorsque le jeune n'est pas en contact avec ses parents. Il faut également noter les conflits de loyauté, les injonctions paradoxales que doivent gérer ces jeunes migrants : l'aide sociale à l'enfance – unique voix d'entrée pour ceux qui ne souhaitent pas demander l'asile –, propose (normalement) une scolarité ou une formation professionnelle, tandis que les familles restées dans les pays d'origine comptent parfois sur une aide financière. Enfin, soulignons que ces jeunes demeurent des adolescents, séparés de leurs parents pour une

durée indéterminée. La douleur de la séparation vient ici éclairer différemment ce silence, ces non-dits.

Dessin 21.

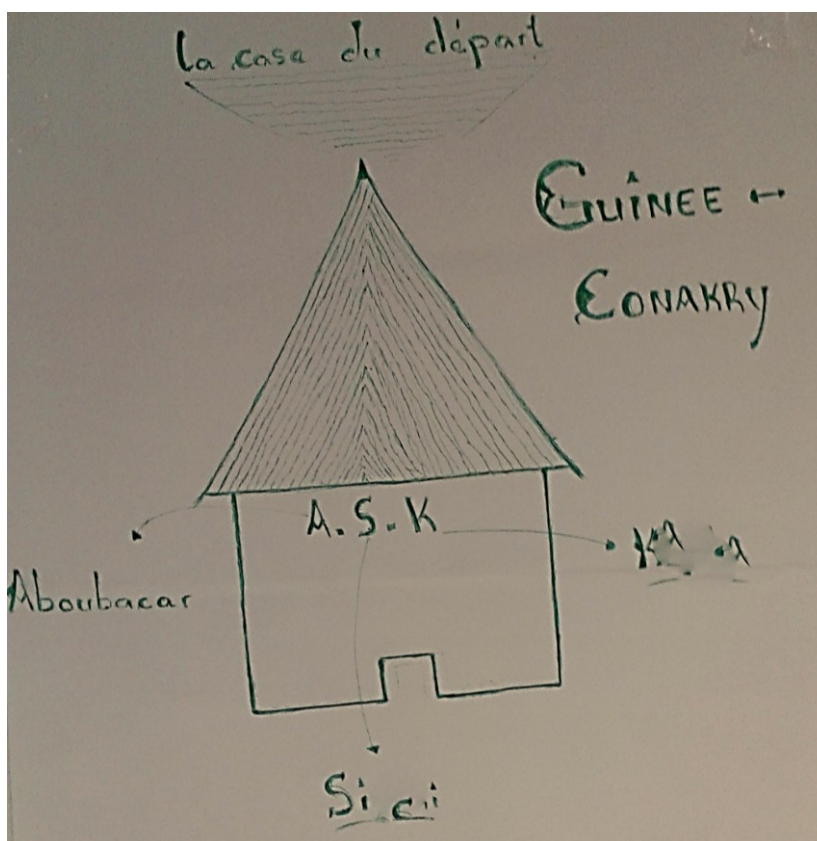


Dessin 22.



Aboubacar, quinze ans, Guinéen, a été orienté en avril 2014 vers le pôle d'évaluation alors qu'il était dans un état qualifié d'alarmant : il présente des séquelles physiques et psychiques de violences subies en Guinée. Sous anxiolytiques, il rapporte des difficultés pour dormir, fait des cauchemars, ne mange que très peu, et fait régulièrement des crises d'angoisse. Étant chargée de sa situation, j'ai donc en accord avec l'équipe pris mon temps pour assurer dans un premier temps les besoins premiers avant de voir si un entretien était envisageable : programmer une visite médicale et psychologique ; garantir une mise à l'abri correcte ; s'assurer que le jeune recommence à s'alimenter quotidiennement. Aboubacar a montré des signes d'inquiétude et de grand stress à la première tentative d'entretien, ne parvenant pas à répondre aux questions. J'ai donc interrompu rapidement le face-à-face. Le lendemain, sans que je lui en fasse la demande, il m'apporte spontanément le dessin de sa maison (voir dessin 23).

Dessin 23.



Un dessin très simple, fait de quelques lignes. Ses initiales sont contenues au sein de la maison, comme pour s'inclure lui-même dans ces quatre murs sécurisants. Un titre : « La case du départ ». En me donnant ce dessin, il m'explique qu'il s'agit de la maison que son père a achetée pour lui, pour son grand frère et sa mère qui était la plus jeune épouse et la favorite. Aboubacar évoque des conflits familiaux parfois violents avec les autres épouses et leurs enfants. L'acquisition de la maison et le déménagement ont alors représenté pour lui un retour à un quotidien paisible, loin d'eux. Le jeune garçon l'associe à des souvenirs heureux, en parle avec plaisir. Une maison-ancrage. Il évoque ensuite le décès de son père, les pressions du reste de la famille pour récupérer la maison en question. Pris par les émotions, en pleurs, il arrête là son récit, et je lui propose, s'il le souhaite, de mettre ses souvenirs par écrit sur un cahier que je lui donne.

Une semaine plus tard, il revient et me tend ce cahier, en insistant pour que je le lise. Il a collé en page de garde le dessin, et s'en suit un texte d'une vingtaine de pages, intitulé « Tourner la page ». Un paragraphe – titré « Après la mort de mon Papa, le plus grand cauchemar s'installe » –, m'apprend qu'à la mort du père, Aboubacar, son frère et sa mère sont sujets à des violences presque quotidiennes, de la part du reste de la famille. Jusqu'au jour où Aboubacar est attaqué par ses demi-frères et doit être

hospitalisé pour une blessure à la tête. Suite à cette agression, la mère demande à son frère d'organiser le départ de ses deux garçons en Europe. Aboubacar apprend cette séparation uniquement la veille de son départ. Aboubacar termine son écrit par un texte intitulé « Mère » :

« Maman c'est grâce à toi que je suis venu au monde et me voilà loin de toi. Seul Dieu peut connaître le destin d'une personne, je n'aurais jamais cru à cette séparation. Maman j'ai écrit tout, juste pour toi. J'ai des mauvais souvenirs dans ma tête, mon arrivée en France, vu que je vis seul, c'est dur. Mais je vais m'en sortir, je te promets cela maman. Je te demande pardon, pardon pour ce jour où le fils militaire de ma marâtre t'a frappé à la bouche devant moi et que j'ai pas pu te défendre ou même faire un geste qu'un fils peut faire pour sa maman. Je pleure c'est la plus grande erreur et regret de ma vie, je n'arrive pas à dormir à cause de ça. J'ai dit à personne parce que j'avais honte. »
(Journal d'Aboubacar, 18 avril 2014, région parisienne)

Ces jeunes n'arrivent pas dans une « société d'accueil », mais dans un écroulement, dans un rêve brisé, dans la séparation. Le récit d'Aboubacar – un récit de fragilité, de rupture, de culpabilité –, s'ancre sur un point d'orientation saillant, celui de la maison, la « case du départ » qui permet à cet adolescent de re-décrire son monde de façon vivable. À partir de l'image de ce lieu d'attache et de sécurité, ce lieu-ancrage dans lequel il s'insère lui-même, il parvient, de façon plus libre en s'appuyant sur cette nouvelle ressource qu'est le dessin, à mettre en mots son récit d'enfance. Toutefois, cette mise en mot ne peut pas porter l'ensemble de ses émotions et de ses souvenirs, et c'est dans l'écriture de soi qu'Aboubacar peut finalement se raconter. Il peut dire sa souffrance, sa honte, sa culpabilité, son sentiment d'abandon et d'insécurité. Pour emprunter les mots d'Anne Zali : « Écrire, c'est dessiner. Mais dessiner, ce n'est pas encore écrire. Écrire, c'est ajouter de la parole au dessin, car le dessin ne permet pas de tout dire, il se heurte à l'abstrait, à l'irreprésentable [...] là où l'image "se tait", l'écriture induit la possibilité de dire ce qu'on ne peut pas représenter, elle nomme. » (Zali, 1997 : 20 *in* Mesmin, 2005).

Le dessin – comme l'écriture, pour certains – peut donc constituer une nouvelle ressource pour l'enfant qui, dans ce geste, échappe au contrôle et s'échappe à lui-même : l'« adieu à maman » est adressé au dessin, et non pas à un destinataire normatif. Le dessin sert d'intermédiaire entre le monde et la subjectivité : Aboubacar ne dessine

pas la maison telle qu'il la voit dans ses souvenirs, mais il la dessine telle qu'elle est devenue depuis son départ, le lieu-ancrage de son enfance qui s'est transformé en « case du départ », origine de la rupture. La signification de l'acte de dessiner et du dessin lui-même d'un thème aussi classique que celui de la maison, est donc bouleversée par la migration.

Cette ressource pour l'enfant en est également une pour l'évaluateur et vient adoucir le travail de celui-ci. En effet, lorsque le dessin qui nous parle de l'enfance, est intégré à l'évaluation, il la rend plus généreuse, il rend l'écoute de l'évaluateur moins inquiète, moins soupçonneuse. Le dessin, lorsqu'il s'adresse à l'évaluateur comme destinataire, est donc bien une deuxième voix, qui permet à l'enfant, comme à l'évaluateur, d'échapper un instant au contrôle et aux injonctions.

5. Conclusions

L'étude du dessin de l'enfant, en sciences sociales, s'insère dans une volonté de ne pas normaliser les enfants, de ne pas les penser comme des non-adultes, ou comme plus ou moins proches de la définition de l'enfant « idéal », sinon de partir de l'enfant pour connaître l'enfant. C'est une démarche qui cherche de nouveaux cadres d'interprétation, pour rompre avec un regard adulte posé sur l'enfant.

Notre analyse s'est ici placée dans le contexte d'un dispositif d'« accueil » des mineurs migrants, et qui se base sur l'économie d'une visibilité obligatoire du corps et du récit de vie. Or, la visibilité ordonnée par ce dispositif, associée au soupçon, finit par occulter le jeune puisqu'il est pensé depuis un point de vue occidental et adulte ; l'objectif étant de discerner s'il est plus ou moins proche de la définition du mineur étranger isolé « idéal ». Face aux difficultés dues à la langue, au contexte ou au caractère intime voire indicible des événements, le dessin, dans ce temps d'évaluation, constitue un mode d'expression et de communication grâce auquel l'adolescent peut dire ce qui ne peut être décrit.

Dans cette étude migratoire, l'analyse du dessin en tant qu'image produite par les enfants migrants en situation d'évaluation – et donc d'asymétrie sociale, de jugement et de sanction –, permet au chercheur de proposer une approche qui tend vers une forme d'égalité : nous partons du jeune migrant, pour parler du jeune migrant. Celui-ci n'est plus seulement face à une injonction à *se dire* afin de devenir *acceptable* aux yeux de l'institution, mais il est désormais pensé comme en mesure de revendiquer un moi qui soit acceptable à ses propres yeux. Cette proposition s'insère dans un

mouvement de réflexion actuel qui porte sur la pertinence des méthodologies narratives instituées dans les études migratoires (Mekdjian, 2015). En effet, toute forme d'accès au droit au séjour étant soumise à l'épreuve de la crédibilité narrative, comment envisager, par exemple, la méthode de l'entretien ethnographique auprès des migrants ? L'article aura donc tenté d'explorer le potentiel d'une méthode de production graphique et d'élicitation visuelle, qui permettrait la prise en compte de la violence symbolique des procédures administratives dans le travail de recherche.

Références

- Arnheim, R. (19987). *La pensée visuelle*, Paris, Flammarion, coll. « Champs ».
- Astier, I. (2007). Se raconter aux autres. *Sciences Humaines*, Vol 7 (184), p. 5-11.
- Augé, M. (2013). *L'anthropologue et le monde global*. Paris, France : Armand Colin, coll. « La fabrique du sens ».
- Barthes, R. (1980). *La chambre claire : Note sur la photographie*. Paris, France : Le Seuil.
- Becker, H.S. (1974). Photography and Sociology. *Studies in the Anthropology of Visual Communication*, 1(1), p. 3-26.
- Blanc, J. (2003). *Quelle politique d'accueil pour les mineurs isolés étrangers en France ? 1975-2003. Rôles et places des collectivités locales dans la définition d'une politique publique*. Mémoire présenté et soutenu publiquement pour l'obtention du D.E.S.S. « Administration des collectivités locales ». Faculté de droit de Paris V – René Descartes.
- Boltanski, L. (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris, France : Gallimard. Coll. « NRF essais ».
- Brauner, A., et& Brauner, F. (1994). *L'accueil des enfants survivants*. Paris, France :, Cahiers du Groupement de recherches pratiques pour l'enfance, Paris.
- Collier J., et& Collier M. (1986). *Visual Anthropologyanthropology. Photography as a Research research Methodmethod.*, Albuquerque, États-Unis:, University of New Mexico Press.
- Cros, M. (1993). La maladie dessinée ou la maîtrise de l'infortune. DansIn M. Fieloux, J. Lombard et& J.-M. Kambou-Ferrand (Ed.), *Images d'Afrique et sciences sociales : les pays lobi, birifor et dagara (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Ghana) : actes du colloque de Ouagadougou (10-15 décembre 1990)*. Paris, France : ORSTOM ; Karthala, p. 294-309 (Hommes et Sociétés).

- Cros, M. (2013). Dessiner les passages du sida, 'côté brousse'. Dans M. Cros et J. Bondaz (Dir.), *Afriques au figuré. Images migrantes*. Paris, France : EAC.
- Duvivier, E. (2009). Quand ils sont devenus visibles... Essai de mise en perspective des logiques de construction de la catégorie de « mineur étranger isolé ». *Pensée plurielle, Vol 2 (21)*, p. 65-79.
- Faccioli, P. (2001). *In altre parole. Idee per una sociologia della comunicazione visuale.*, a cura di Patrizia Faccioli, Milan, Italie : Franco Angeli.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et Punir. Naissance de la prison*. Paris, France : Gallimard. Coll. « NRF, Bibliothèque des Histoires ».
- Gell, A. (2009). *L'art et ses agents, une théorie anthropologique*. Bruxelles, Belgique : Fabula, Les presses du réel.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Paris, France : Editions de Minuit. Coll. « Le Sens Commun ».
- Grady, J. (2001). Becoming a visual sociologist. *Sociological Imagination, vol. 38*(, n° 11-22) , 81-119(The Quarterly Journal of the Wisconsin Sociological Association).
- Griaule, M. (1933). *Silhouettes et graffiti abyssins*. Paris, France : Editions Larose.
- Griaule, M. (1947). *Arts de l'Afrique noire*. Paris, France : Editions du Chêne.
- Harper, D. (1988). Visual Sociology: Expanding Sociological Vision. *The American Sociologist, 19*(1), pp. 54-70.
- Harper, D. (2002). Talking about pictures: a case for photo elicitation. *Visual Studies, 17* (1), p. 13-26.
- Jacques, J.-P. (2009). Evaluation de l'âge des mineurs. Quand la science se refroidit, le droit éternue ! *JDJ-RAJS, n° 285*, 45-50
- La Rocca, F. (2007/1). Introduction à la sociologie visuelle. *Sociétés, (no 95)*, p. 33-40.
- Latour (de), E. (2000). *Bronx-Barbès*, long-métrage fictif.
- Laurent, N. (2007/4). Les mineurs étrangers isolés, des personnes en devenir ? *La lettre de l'enfance et de l'adolescence, n° 70*, 43-50.
- Le Guérinel, N., et & Rabain J. (1978). L'enfant du lignage. *Journal des africanistes, tome 48, fascicule 2*.
- Martini, J.-F (2010/2). À l'épreuve du rayon X. *Plein droit, 2010/2 n° 85*, 22-26.
- Martini, J.-F. (2012/1). Mineurs étrangers : le tri qui tue. *Plein droit, n° 92*, 11-15.
- Mattioli, F. (1991). *Sociologia visuale.*, Torino, Italie: Nuova Eri.

- Mekdjian, S. (2015). Mapping mobile borders. Critical cartographies of borders based on migration experiences. Dans In A.-L. Amilhat-Szary et Frédéric Giraut (Eeds.), *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders* (pp. 204-224). Basingstoke, Angleterre: Palgrave Macmillan, p. 204-224.
- Mesmin, C. (2005). Au commencement était le dessin. Immigration et témoignages graphiques. *Enfance, Vol 1* (57), 57-72.
- Meyer Borba, A. (2010). Dessin : une voie d'expression et de production des cultures enfantines. Dans In S. Octobre et R. Sirota (Dir.), *Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales*. Paris, France. [en ligne], <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/meyerborba.pdf> .
- Moro, M.-R. (2010). *Grandir en situation transculturelle*. Bruxelles, Belgique : Ministère de la Communauté française. Coll. « Temps d'arrêt ».
- Mourad, Y. (06 juin 2016). « Périples – Langages de l'exil », Conférence du 06 juin 2016., Rencontre Cycle Lire le Monde, BPIMonde, BPI, INACO.
- Nathan, T. (2013). *La folie des autres. Traité d'ethnopsychiatrie clinique*. Paris, France : Dunod.
- Ripa, Y. (2006). Naissance du dessin de guerre. Les époux Brauner et les enfants de la guerre civile espagnole. *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire, Vol 1*(89), 29-46.
- Saïd, E. (1996). *Des intellectuels et du pouvoir*. Paris, France : Le Seuil.
- Sayad, A. (1999). *La double absence. Des illusions aux souffrances de l'immigré (Préface de Pierre Bourdieu)*. Paris, France : Le Seuil.
- Schütz, A. (2011). *L'étranger*. Paris, France : Allia. Coll. « Petite Coll. ».
- Spire, A. (2007/4). L'asile au guichet. La dépolitisation du droit des étrangers par le travail bureaucratique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°169, 4-21.
- Tura, L. (2014). *Les Messagers*, long-métrage documentaire.
- Wallon, P. (2007). *Le dessin d'enfant*. Paris, France : PUF. Coll. « Que sais-je ? ».
- Widlöcher, D. (1965/98). *L'interprétation des dessins d'enfants*. Bruxelles, Belgique : Mardaga.